



-3884-

**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 4 novembre 2020 à 13 h à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville.

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6.
M. Richard Duguay, greffier.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 13 h 5.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres du conseil ont été convoqué à 13 h, les membres du conseil étant tous présent renoncent à l'avis de convocation, il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Soumission entretien hivernal des rues, des bornes d'incendie et de certains trottoirs
5. Clôture et levée de la séance.

**Soumission entretien hivernal des rues, des bornes d'incendie et de certains trottoirs
R-201104-205**

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres # 2020-1013-11h concernant sur le contrat d'entretien hivernal des rues, des bornes d'incendie et de certains trottoirs de la Ville de Forestville pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, a été publié en bonne et due forme;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture, la Ville a reçu deux soumissions et après analyse, une seule était conforme;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère le coût soumis trop élevé par rapport à son estimation;

Il est proposé par le conseiller Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de rejeter la seule soumission conforme et de retourner en processus d'appel d'offres en y ajoutant d'autres options.



Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Nadine Gagné propose la levée à 13 h 10, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffier

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.